



Formulaire 11525*07 : Demande de contribution aux charges du mariage

Cerfa n° 11525*07 - Ministère chargé de la justice

Permet à l'époux dans le besoin de faire fixer par le juge la somme qui devra lui être versée lorsque l'un des époux ne contribue pas aux charges du mariage.

Accéder au
formulaire

(<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/11525>)

Vérfié le 10 juillet 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Contribution aux charges du mariage (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F966>)